CS02 Etude pratique des fonctions de cadre: immersion et intervisions

SOM5002-OISN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Master en ingénierie et action sociales - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
6	**70 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social de Namur	Christine Biston	—	—

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CN-Ingénierie et action sociales	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'immersion consiste en une observation participante de 60H organisée au départ de plusieurs activités négociées sur un terrain professionnel, au sein d'une organisation du non-marchand dans le domaine de l'action sociale, permettant exclusivement d'observer le métier de directeur.rice d'organisation et/ou de coordinateur.rice de projet ou programme d'action sociale.

Le métier de chargé.e d'études pourra être observé uniquement quand cela se présente au sein du lieu d'immersion (exemple d'une recherche en cours dans une organisation).

Les étapes :

• Une information sur l'activité en début d'année académique. Le diaporama de présentation précise les consignes, le planning et les critères de validation.

• La validation des lieux d'immersion et des conventions : permanences prévues à l'horaire.

• L'accompagnement des étudiant.es : 3 moments d'intervisions.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

À définir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

• Expliciter le métier de cadre par différenciation avec le métier de base (AS, GRH, éducateur.rice, Infirmier.e spécialisé.e en santé communautaire, ...).

• Se constituer une expérience pour alimenter les liens théories/pratiques au sein du cursus.

CONTENU

À définir

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AISN5002-IMER1 — Etude pratique des fonctions de cadre : immersion et intervisions	*À définir*

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation

AISN5002-IMER1 — Etude pratique des fonctions de cadre : immersion et intervisions	70 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AISN5002-IMER1 — Etude pratique des fonctions de cadre : immersion et intervisions	Observations sur le terrain et intervisions dans le lieu de formation

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Articulation avec d'autres unités d'enseignement :

L’expérience de l’Immersion en milieu professionnel et intervisions viendra nourrir l’ensemble des activités d’apprentissage proposées dans le programme du Master en ingénierie et action sociales.

Un lien étroit sera établi entre l’activité « Immersion et intervisions » (Crédits Supplémentaires) et l’UE 12 « Recherche en ingénierie et action sociales ».

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

1re session :

• Respect des démarches et échéances — 20 %

• Immersion — 45 %

• Intervisions — 35 %

2e session :

• Les consignes seront précisées individuellement à l’étudiant.e concerné.e en fonction des (…) — 100 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond à :

• Respect des démarches et échéances — 20 %

• Immersion — 45 %

• Intervisions — 35 %

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

AISN5002-IMER1 — Etude pratique des fonctions de cadre : immersion et intervisions	**Critères de réussite :** **RESPECT DES DEMARCHES ET ECHEANCES** Dépôt de la convention pour le 3 décembre 2026 au plus tard En cas de non dépôt de la convention pour cette date : • Cette partie (20%) sera notée Zéro • Date ultime pour dépôt : le 11 février 2027 A défaut d'avoir déposé une convention pour cette date ultime, la validation des crédits est automatiquement reportée à la seconde session. Fin de l'activité immersion et dépôt du relevé des activités d'immersion : le 20 mai 2027 au plus tard **VALIDATION IMMERSION** 1. Identification d'un lieu d'immersion (domaine de l'action sociale) 2. Existence d'une convention (avec activités présentes dans la liste proposée) 3. Réalisation de l'immersion (dépôt d'un relevé des activités d'immersion contresigné par les professionnels rencontrés sur le terrain) **VALIDATION INTERVISIONS** Présence aux intervisions : Le processus repose sur l'implication de chaque participant.e qui partage son expérience, ses constats et questionnements et sur un cheminement collectif en termes d'analyse. En cas d'absence à une séance d'intervision : travail d'analyse personnelle croisée avec des lectures, voire des rencontres avec des professionnel.les ou des expert.es, sur base des consignes données par la formatrice. Les consignes seront établies à partir des axes et questionnements travaillés dans la séance d'intervision manquée. En cas d'absence de remise du travail et/ou non-respect des consignes : cette partie (35%) sera notée à Zéro. **1re session :** Respect des démarches et échéances (20 %) Immersion (45 %) Intervisions (35 %) **2e session :** Les consignes seront précisées individuellement à l'étudiant.e concerné.e en fonction des manquements constatés. (100 %) Les 60h d'immersion devront être prestées. Les séances d'intervisions n'étant plus accessibles, l'étudiant.e réalisera un travail écrit individuel, suivi d'un entretien avec la formatrice. Les modalités pratiques de ce travail et de l'entretien seront précisées dans un document qui sera transmis aux étudiant.es.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.